

Compte rendu de séance Séance du 14 mars 2022

Le 14 mars 2022 à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de DENIS Jean-Yves, Maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HUYGHUES DESPOINTES Charlotte, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, LARUE Olivier, SEMENSATIS Eric

Excusé ayant donné procuration : M. RICOT Thierry à M. DENIS Jean-Yves

Excusés : Mmes : HOUEMOND Lolita, PAPONNEAU Laure, M. GRUDE Pierre-Alexandre

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

Date de la convocation : 07/03/2022

Date d'affichage : 07/03/2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du MANS

A été nommé secrétaire : M. FORGEARD Cédric

Objets des délibérations

Epicerie Bistrot marché public - 2022-16

Epicerie Bistrot marché public

réf : 2022-16

Vu le rapport d'analyse des offres présenté par l'architecte,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité atteinte, d'autoriser le maire à signer les marchés publics suivants :

Les 2 lots de menuiseries sont rassemblés avec une seule entreprise comme les lots charpente et couverture.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Epicerie bistrot

LOT	ENTREPRISE	OFFRE HT
1 Gros œuvre	CHOISNET BARDOU	109 067,81 €
2 Charpente bois	BIZIERE	32 207,35 €
3 Couverture	BIZIERE	18 518,52 €
4 Menuiseries extérieures serrurerie	MG MENUISERIE	32 807,91 €
5 Cloisons plafonds	PCI DECOR	25 376,65 €
6 Menuiseries intérieures agencement	MG MENUISERIE	9 393,00 €
7 Revêtement sols murs souples	BLONDEAU	21 218,10 €
8 Peintures	BOULFRAY	6 729,19 €
9 Electricité courants forts et faibles	LEJEUNE	19 997,78 €
10 Chauffage ventilation plomberie sanitaire	PASTEAU	15 388,93 €
	TOTAL HT	290 705,24 €
	TVA	58 141,05 €
	TOTAL TTC	348 846,29 €

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à 22H

En mairie, le 15/03/2022

Le Maire
Jean-Yves DENIS

